



Société Générale

Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Répartition de capital et des droits de vote attachés aux actions au 26/02/2010

LE NOBLE AGE

Code ISIN : FR 0004170017

	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Nombre exerçable de droits de vote
Actions à droit de vote simple	2 195 744	2 195 744	2 195 744
Actions à droit de vote double	4 333 728	8 667 456	8 667 456
Actions détenues dans le cadre de l'autocontrôle (retenues pour des droits de vote simple)	0	0	0
TOTAL NOMINATIF	6 529 472	10 863 200	10 863 200
PORTEUR			
Capital – Actions nominatives*	2 012 669	2 012 669	2 012 669
CONTRAT DE LIQUIDITE			
Actions au porteur détenues dans le cadre du contrat de liquidité	7 385		- 7 385
TOTAL	8 542 141	12 875 869	12 868 484

* pour les Valeurs Essentiellement Nominatives : actions en cours de négociation, ou titres à répartir sur OST antérieure

Les informations ci-dessus sont communiquées à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de la Société Générale au regard de la réglementation sur les franchissements de seuils dans la mesure où la détention de titres sous la forme "au porteur" n'est pas portée à la connaissance de notre établissement. Les éléments relatifs à l'auto-contrôle proviennent des informations transmises par la société et sont susceptibles de fluctuer très fréquemment. Les déclarations des éventuels franchissements de seuils doivent être effectuées par le ou les actionnaires concernés conformément à la réglementation en vigueur et dans les délais prévus.